



**GARD VALLÉE  
ET DELTA DU RHÔNE**

**Des jeunes et adultes qualifiés et insérés  
dans des emplois industriels  
sur le territoire**

## **Insérer et former des jeunes aux métiers de l'industrie**

GEIQ Industrie : dispositif d'insertion et de qualification de personnes éloignées de l'emploi pour les métiers industriels en tension.

**P**our répondre aux difficultés de recrutement dans les métiers industriels en tension, l'UIMM Gard Lozère crée un GEIQ avec les entreprises Areva, Rouméas services, Axco et Dem en 2008.

Devant le succès rencontré, les UIMM des Bouches du Rhône et du Var ainsi que d'autres entreprises adhèrent au GEIQ. Cinq ans après, le GEIQ compte vingt-neuf entreprises et se développe dans les départements des Bouches du Rhône, du sud de la Drôme, du Var et de l'Hérault dès 2011.

Il bénéficie du soutien financier du fonds « Agir pour l'insertion dans l'industrie » (A2i).

Le GEIQ travaille en étroite collaboration avec les acteurs de l'emploi : la Direccte du Gard, Pôle emploi, les missions locales, Cap emploi, l'Association de formation professionnelle de l'industrie (AFPI) et l'OPCA de la branche de la métallurgie (OPCAIM). L'objectif de ce partenariat est de mettre en place des parcours de qualification pour des jeunes et adultes répondant aux besoins en recrutement des entreprises.

### **OBJECTIFS ET NATURE DES ACTIONS**

Mettre en place des parcours de qualification en alternance en priorité pour des jeunes orientés

par les missions locales en réponse aux besoins des entreprises locales sur des métiers en tension. Chaque parcours vise l'obtention d'un CQP en contrat de professionnalisation.

### **LES POINTS FORTS DU DISPOSITIF**

Obtention d'une qualification certifiée et reconnue par les entreprises industrielles avec un taux de réussite plus élevé en passant par un GEIQ.

Taux de sortie vers l'emploi durable à plus de 87 %.

Qualité et efficacité des partenariats engagés sur les territoires d'intervention du GEIQ avec les missions locales, Pôle emploi, l'OPCAIM, l'AFPI et la Direccte du Gard.

Augmentation du nombre de jeunes en contrat de professionnalisation.

Réponse aux besoins en recrutement sur les métiers industriels en tension.

Création d'un DVD « L'industrie pourquoi pas moi ? », support de promotion des métiers de l'industrie.

**(voir lien film)**



**En plus de viser l'emploi durable, le passage par le GEIQ permet à des personnes en difficulté d'insertion professionnelle d'acquérir une qualification et un métier industriel**

### → **étape 1**

Dans un premier temps, l'équipe permanente du GEIQ identifie les besoins de recrutement des entreprises ainsi que les CQP visés. Elle les transmet aux missions locales et à Pôle emploi qui organisent la présélection des jeunes et adultes en utilisant également la MRS. Les candidatures sélectionnées sont reçues par le GEIQ, puis l'entreprise d'accueil pour un entretien d'embauche.

### → **étape 2**

Les parcours professionnels interentreprises sont construits en associant les entreprises et l'AFPI. De manière alternée, les jeunes acquièrent la partie théorique dans le centre de formation et la partie pratique à travers des mises en situation dans les entreprises. Chaque parcours est sanctionné, en cas de succès et selon les métiers visés, par un certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) ou un CQPI (certificat de qualification professionnelle des Industries) : tuyauteur industriel, soudeur industriel, conducteur d'équipements industriels, ajusteurs monteurs...

### → **étape 3**

Chaque jeune salarié bénéficie d'un accompagnement social et professionnel individualisé tout au long de son parcours en GEIQ pour régler des problèmes périphériques (logement, mobilité, démarches administratives, avances sur salaires, etc.) et pour lui assurer les meilleures conditions de réussite de son parcours.

Sur le plan purement professionnel, l'équipe permanente du GEIQ se rend systématiquement dans les entreprises pour faire le point sur chaque jeune et prévenir ainsi tout risque de rupture de son contrat.

Pour assurer son suivi, chaque jeune possède un livret individuel. La coordination se fait entre le salarié, le GEIQ, l'entreprise d'accueil ainsi que le centre de formation.

## RÉSULTATS

Depuis 2009, 100 % des salariés du GEIQ sont en contrat en alternance.

162 contrats de professionnalisation ont été signés dont 92 par des jeunes.

Après leur passage dans le GEIQ, plus de 87 % des jeunes ont signé un CDI ou un CDD de longue durée.

### Contact

Florence CAUMES  
GEIQ Gard Vallée et Delta du Rhône  
04 66 39 42 80  
[florence.caumes@geiq-industrie.com](mailto:florence.caumes@geiq-industrie.com)  
Yazid BOUDJEDIA  
Fonds Agir pour l'insertion dans l'industrie  
01 40 54 21 92  
[yboudjedia@uimm.com](mailto:yboudjedia@uimm.com) - [www.fonds-a2i.fr](http://www.fonds-a2i.fr)